



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.15/AC.2/2005/1
30 août 2004

ORIGINAL : FRANÇAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports
des marchandises dangereuses

Réunion commune d'experts sur le Règlement annexé
à l'Accord européen relatif au transport international
des marchandises dangereuses par voies
de navigation intérieure (ADN) */
(Neuvième session, Genève, 24-29 janvier 2005,
point 5 de l'ordre du jour)

**QUESTIONS RELATIVES A L'AGREMENT DES SOCIETES
DE CLASSIFICATION**

Rapport de la Réunion d'experts)
pour l'agrément de sociétés de classification (30 juin et 1^{er} juillet 2004)**

Transmis par la Commission centrale pour la navigation du Rhin

Le secrétariat a reçu de la Commission centrale pour la Navigation du Rhin le rapport ci-dessous sur la réunion d'experts pour l'agrément des sociétés de classification qui s'est tenue à Bonn du 30 juin au 1^{er} juillet 2004 à l'invitation du Gouvernement de l'Allemagne.

^{*/} Cette réunion est organisée conjointement par la Commission économique pour l'Europe et la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

^{**/} Diffusé en langue allemande par la Commission centrale pour la navigation du Rhin sous la cote CCNR/ZKR/ADN/WP.15/AC.2/2005/1.

PARTICIPATION

1. La réunion d'experts pour l'agrément de sociétés de classification dans le cadre de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure a eu lieu les 30 juin et 1^{er} juillet 2004 à Bonn sur invitation du Gouvernement de l'Allemagne. Ont pris part à ses travaux les représentants des pays suivants : Allemagne, Autriche, France, Moldavie et République Tchèque. Etait également représentée la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin (CCNR).
2. Le Secrétariat était assuré conjointement par l'Allemagne et la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. La Réunion d'experts a adopté l'ordre du jour tel qu'il a été proposé par le Gouvernement de l'Allemagne.

ELECTION DU BUREAU

4. M. H. Rein (Allemagne) a été élu Président.
5. Sur la proposition du Président l'élaboration du rapport a été confiée à M. Beck (Allemagne) et à M. Fessmann (CCNR).

AGREMENT DES SOCIETES DE CLASSIFICATION RUSSIAN RIVER REGISTER (RRR), BUREAU VERITAS (BV) LLOYDS REGISTER OF SHIPPING (LR) ET GERMANISCHER LLOYD (GL)

6. Il est constaté que tous les documents qui restaient à fournir (voir document TRANS/WP.15/AC.2/2004/2) par le RRR sont à présent disponibles.

A la demande du Président, les représentants du BV, du LR et du GL ont fait une présentation globale de leur société de classification. Le résultat de l'examen détaillé des demandes des quatre sociétés de classification est reproduit dans le tableau ci-dessous :

Objet	Exigence satisfaite			
	RRR	BV	LR	GL
Page de couverture avec déclaration du point 5 signée	oui	oui	oui ¹⁾	oui
a) Rapport d'activité en navigation intérieure couvrant une période de 10 ans environ	oui	oui	oui	oui
b) Règles de la demanderesse relatives à la construction et à la classification de bateaux de navigation intérieure	oui	oui ²⁾	oui ²⁾	oui ²⁾
c) Justification de la mise à jour et de l'amélioration des règles et règlements de construction et de classification	oui	oui	oui ³⁾	oui
d) Indication comment les règles et prescriptions peuvent être obtenues et ont été publiées	oui	oui	oui ³⁾	oui
e) Indication comment et quand le registre des bateaux a été / sera publié	oui	oui	oui	oui
f) Justification de la situation de propriété et d'indépendance commerciale (indication des titulaires de 10 % des parts de propriété)	oui	oui	oui	oui
g) Certificat relatif au système de qualité interne	oui	oui ⁴⁾	oui ⁴⁾	oui
h) Listes des succursales ayant pouvoir et capacité de statuer et d'agir dans d'autres Parties contractantes / Etats signataires / Etats contractants	oui	oui	oui ³⁾	oui
i) Description de la structure organisationnelle	oui	oui	oui	oui
j) Liste des experts actifs dans les Parties contractantes / Etat signataires / Etats adhérents avec indication de leur lien contractuel avec la société de classification	oui	oui	oui ³⁾	oui
k) Description de la formation et formation continue des experts	oui	oui	oui	oui
l) Références (clients)	oui	oui ⁵⁾	oui ⁵⁾	oui ⁵⁾

- 1) La déclaration signée doit encore être fournie.
- 2) Les prescriptions révisées annoncées seront à communiquer.
- 3) Un document écrit doit être produit.
- 4) Les copies des certificats sont à communiquer.
- 5) La bonne renommée est considérée comme acquise avec l'appartenance à l'AISC.

7. Conclusion

Sous réserve que les compléments demandés ci-dessus soient présentés, la Réunion d'experts est d'avis que le Russian River Register, le Bureau Veritas, le Lloyds Register of Shipping et le Germanischer Lloyd peuvent être recommandés au Comité d'Administration comme sociétés de classification à agréer.
